

A SECTEUR



REPÉRAGE DES PERSPECTIVES



SECTEUR B	P01. PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
TYPE DE PANORAMA	INTÉRESSANT
DESCRIPTION	La place de l'Hôtel-de-Ville est un véritable pôle urbain dans l'arrondissement historique puisque plusieurs bâtiments d'une grande importance pour la Ville de Québec encadrent celle-ci. Hauteur moyenne du profil urbain au périmètre (nord : 15m, sud : 14m, est : 25m, ouest : 28m)
ÉLÉMENTS NATURELS D'INTÉRÊTS	<ul style="list-style-type: none"> • Topographie en faux-plat de la place
ÉTABLISSEMENTS HUMAINS D'INTÉRÊTS	<ul style="list-style-type: none"> • Basilique-Cathédrale Notre-Dame-de-Québec • Séminaire de Québec • Hôtel de ville • Front bâti de la rue de Buade et de la côte de la Fabrique
COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Recul intéressant pour observer la présence de plusieurs bâtiments d'envergure qui entourent la place. • Ilots 30 à 34 : • Contrôler le rapport d'échelle entre les édifices et l'espace urbain.



C SECTEUR



REPÉRAGE DES PERSPECTIVES



SECTEUR C

C17. RUE DE LA PORTE (N.)

C18. RUE DES JARDINS (N.)

C19. RUE DES JARDINS (N.)

TYPE DE PERCÉE

INTÉRESSANTE

INTÉRESSANTE

REMARQUABLE

DESCRIPTION

...

...

...

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

- Fronts bâtis du tissu urbain de base
- Édifice Price (élément repère)
- Parc des Gouverneurs

- Fronts bâtis du tissu urbain de base
- Édifice Price (élément repère)
- Ministère des finances (ancien Palais de Justice)

- Front bâti du tissu urbain de base
- Édifice Price (élément repère)
- Place de l'Hôtel-de-Ville
- Ancien Palais de Justice
- Laurentides

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Ilots 37 et 39 : Contrôler la hauteur des édifices de ces îlots afin de ne pas bloquer la vue sur le point focal de cette percée qui est l'édifice Price.

- Superposition d'échelles inhabituelle.

Ilot 20, 21, 27 et 28 : Contrôler le bâti de remplacement ou de densification selon les caractéristiques volumétriques de l'îlot, si son mode de croissance n'a pas atteint sa limite en s'assurant de ne pas dépasser le front bâti sur la côte de la Fabrique.

Ilots 30 : Limiter la hauteur des édifices de cet îlot, de manière à ne pas bloquer la vue sur les Laurentides.